



VOYAGER METALS ANNONCE UNE VALEUR ACTUALISÉE NETTE APRÈS IMPÔT DE 1,6 MILLIARDS \$ US ET UN TRI DE 43 % POUR SON EEP DU PROJET DE FER ET VANADIUM EN MAGNÉTITE DU MONT SORCIER, AU QUÉBEC

- Bénéfice avant intérêts, impôts et dotations aux amortissements (BAIIDA) annuel moyen de 348 M\$ US et flux de trésorerie disponible annuel moyen de 235 M\$ US sur une durée de vie de la mine de 21 ans.
- Production annuelle prévue d'environ 5 millions de tonnes de concentré de fer à haute teneur et à faible taux d'impuretés, avec environ 65 % de fer et 0,52 % de pentoxyde de vanadium (V₂O₅) par tonne.
- Coûts d'exploitation totaux de 66 \$ US par tonne de concentré sur la durée de vie de la mine (coût de transport vers la Chine inclus).
- Dépenses en capital initiales estimées à 574 M\$ US, dont 118 M\$ US pour les imprévus.
- Période de rentabilité inférieure à deux ans.
- Durée de vie de la mine de 21 ans utilisant une fraction des ressources totales.
- Exploitation minière à ciel ouvert avec un taux de recouvrement pendant la durée de vie de la mine inférieur à 0,9 pour 1.
- Croissance supplémentaire due à la possibilité d'étendre l'exploitation aux ressources présumées actuelles de la zone nord (507 millions de tonnes) et aux ressources indiquées (119 millions de tonnes) et présumées (89 millions de tonnes) de la zone sud.

Résultats sommaires de l'évaluation économique préliminaire (*Remarque : Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.*)

Paramètre	Unité	Total et moyenne pendant la durée de vie de la mine
Paramètres généraux		
Prix du minerai de fer à 62 %	\$ US/tonne	100,00 \$
Crédit pour le vanadium	\$ US/tonne	15,00 \$
Prix de prestige pour le fer à 65 %	\$ US/tonne	20,00 \$
Durée de vie de la mine	Années	21
Sommaire de la production		
Magnétite à payer durant la durée de vie de la mine	Kilotonnes	104 303
Coûts d'exploitation		
Total des coûts d'exploitation sur site	\$ US/tonne	21,90 \$
Redevances	\$ US/tonne	4,10 \$
Coûts totaux au comptant	\$ US/tonne	26,00 \$

Réinvestissement de maintien	\$ US/tonne	2,20 \$
Coûts de toutes les activités de soutien	\$ US/tonne	28,20 \$
Transport ferroviaire (franco à bord au port)	\$ US/tonne métrique sèche de concentré	18,00 \$
Coût de transport vers la Chine par voie maritime (coût et fret vers la Chine)	\$ US/tonne métrique sèche de concentré	20,00 \$
Coût et fret vers la Chine pour les ventes en \$ US/tonne		66,20 \$

Coûts en capital

Coûts en capital initiaux	k\$ US	574 000 \$
Coûts du réinvestissement de maintien	k\$ US	226 680 \$
Coûts de fermeture	k\$ US	50 400 \$

Finances

Valeur actualisée nette avant impôt (8 %)	M\$ US	2407 \$
TRI avant impôt	%	52,3 %
Rentabilité avant impôt	Années	1,5
Valeur actualisée nette après impôt (8 %)	M\$ US	1607 \$
TRI après impôt	%	43,0 %
Rentabilité après impôt	Années	1,8

Par tonne de concentré		Durée de vie de la mine de 21 ans
Revenu par tonne	\$ US	135
Revenu net de fonderie par tonne	\$ US	97
BAIIDA par tonne	\$ US	70
Bénéfice net par tonne	\$ US	42
Revenu par an	\$ US par an	670 518
BAIIDA par an	\$ US par an	347 778
Flux de trésorerie disponible après impôt	\$ US par an	234 768

TORONTO, CANADA, le 25 juillet 2022. – C'est avec plaisir que Voyager Metals Inc. (ci-après « Voyager » ou « la société ») [TSXV : VONE] annonce les résultats d'une nouvelle évaluation économique préliminaire (ci-après « EEP ») de son projet de minerai de fer et de vanadium, duquel elle est entièrement propriétaire, au Mont Sorcier, situé près de Chibougamau, au Québec. L'EEP a été réalisée par Clinton Swemmer, ing., membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario et vice-président, Services techniques, chez Voyager, considéré comme une « personne qualifiée » selon la norme 43-101, *Information concernant les projets miniers*, des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ci-après « la norme NI 43-101 »), avec l'aide du groupe de consultants indépendants InnovExplo Inc. (ci-après « InnovExplo ») pour l'estimation de ressources minérales et du groupe de consultants indépendants Soutex Inc. (ci-après « Soutex ») pour le traitement des minerais, les essais métallurgiques et les méthodes de récupération, ainsi que Pierre-Jean Lafleur, ing., membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, vice-président, Exploration, chez Voyager et également considéré comme une « personne qualifiée » selon la norme NI 43-101, qui a réalisé la planification minière préliminaire.

L'EEP du Mont Sorcier repose sur l'estimation de ressources minérales réalisée par InnovExplo et déposée par Voyager le 22 juillet 2022, et utilise uniquement les ressources mesurées et indiquées de la zone nord décrites dans le dernier rapport technique NI 43-101 de la société daté du 22 juillet 2022 et accessible dans le SEDAR. L'EEP constitue une évaluation économique solide pour le Mont Sorcier, présentant un scénario

traditionnel de mine à ciel ouvert avec un traitement par séparation magnétique et un circuit de flottation inverse pour produire environ 5 millions de tonnes par an de concentrés de fer riches en vanadium et à faible teneur en soufre, avec un faible taux d'impuretés. D'après les essais réalisés à ce jour, ce matériau peut être utilisé dans les hauts fourneaux en Chine ou en Europe. Le plan général d'exploitation du projet décrit dans l'EEP est conforme au scénario d'exploitation potentiel envisagé par la direction de Voyager, qui progresse vers l'achèvement d'une étude de faisabilité, prévu pour le premier trimestre 2023.

Cliff Hale-Sanders, président-directeur général de Voyager, a déclaré : « Nous sommes très heureux que les résultats de cette évaluation soutiennent autant nos efforts continus pour améliorer l'économie et progresser dans les plans de réalisation du projet Mont Sorcier, qui a selon nous le potentiel de devenir une mine rentable et durable. Situé dans une région minière établie, le Mont Sorcier bénéficie d'un excellent accès aux infrastructures déjà en place, ce qui réduit les besoins en capitaux initiaux et raccourcit le calendrier d'exploitation. La production d'un concentré de fer à 65 % à haute teneur avec magnétite et de précieuses sources de vanadium, associée à une infrastructure avantageuse, positionne le Mont Sorcier comme l'un des principaux projets d'exploitation du fer dans le monde.

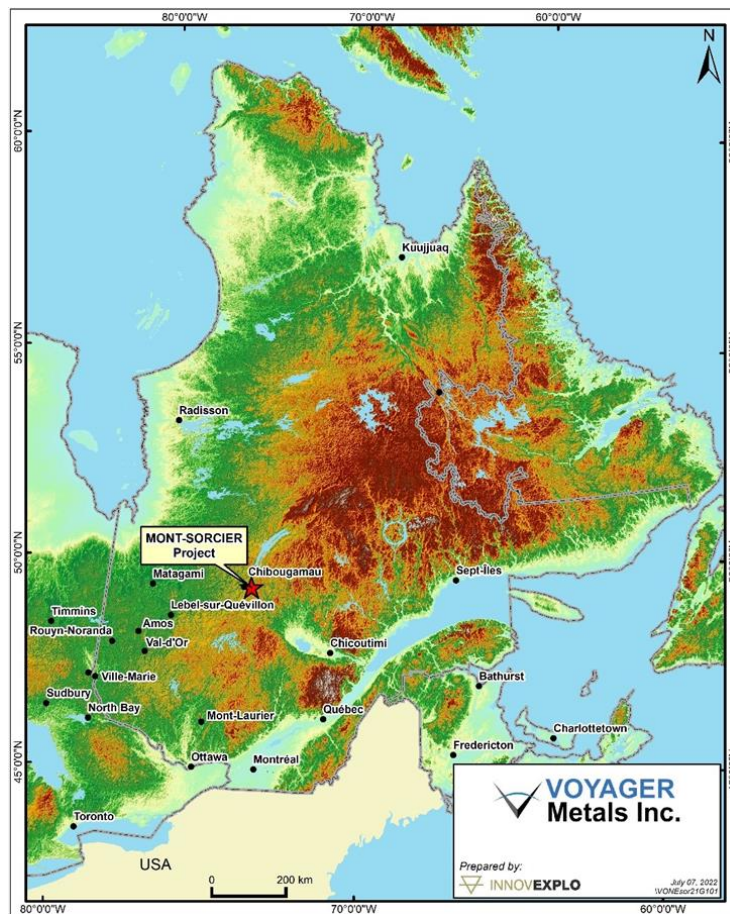
« Les efforts d'optimisation du projet actuels et les essais métallurgiques supplémentaires effectués dans le cadre de l'étude de faisabilité en cours devraient permettre d'améliorer davantage la qualité du produit et la rentabilité du projet. Pour l'avenir, la société se concentrera sur l'achèvement de l'étude de faisabilité au premier trimestre 2023 afin qu'une décision officielle de réalisation du projet Mont Sorcier soit prise aussi rapidement que possible. En outre, elle poursuit son engagement proactif avec les communautés locales afin de s'assurer que les principaux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les autres enjeux locaux, sont traités de manière adéquate et bien compris par toutes les parties. »

L'EEP est de nature préliminaire et il n'y a aucune certitude qu'elle sera concrétisée.

Vue d'ensemble du projet

Le projet Mont Sorcier est situé à environ 18 km à l'est de Chibougamau, au Québec, dans une région avec une longue histoire minière et une infrastructure solide pour soutenir la croissance future. La propriété bénéficie d'un accès à des routes praticables en toute saison, à une centrale hydroélectrique provinciale peu coûteuse et, à moins de 50 km, à une liaison ferroviaire vers deux ports maritimes utilisables toute l'année. Le chemin de fer, qui s'étend sur environ 370 km jusqu'au port de Saguenay, est actuellement sous-utilisé et peut fournir une capacité suffisante pour les besoins du projet.

Figure 1 – Emplacement de la propriété et du projet



Étude de marché sur les prix du fer et du vanadium

À la fin de 2019, la société avait commandé une étude indépendante sur les prix du marché pour examiner le crédit auquel elle pouvait s’attendre pour le vanadium contenu dans les concentrés de fer. Dans l’étude, on a appliqué une méthodologie de valeur d’usage courant reposant sur une comparaison de la teneur et de la constitution du concentré du Mont Sorcier avec celles d’autres produits de fer similaires. On a conclu que le concentré du Mont Sorcier devrait recevoir une prime de 15 \$ US par tonne, selon l’indice de Platts pour le prix du fer à 65 %, pour les crédits de vanadium contenus (en fonction d’une valeur attribuable nette utilisant un prix de V_2O_5 à long terme de 7,25 \$ US/lb). Depuis, les perspectives pour les concentrés à haute teneur et de haute qualité sont restées fermes. Le fer à 62 % a connu un prix de pointe de plus de 140 \$ US par tonne, avec une prime supplémentaire pour le fer à 65 % d’environ 20 % en général par rapport à ce niveau de prix. Cette prime devrait être maintenue sur le marché en raison des avantages environnementaux importants. De même, le prix des métaux a fléchi en fonction des augmentations des tarifs de transport maritime. Pour évaluer équitablement le scénario potentiel, un prix des métaux à long terme conforme à l’estimation de la durée de vie de la mine de 21 ans décrite dans l’EEP a été adopté et, en même temps, les coûts de transport à long terme ont été utilisés. Les prix des métaux supposés du scénario de référence sont présentés ci-dessous.

Tableau 1 – Prix des métaux supposés du scénario de référence utilisés dans l’évaluation économique préliminaire

Prix		
Prix du minerai de fer à 62 %	\$ US/tonne	100,00 \$
Prix du vanadium	\$ US/tonne	15,00 \$
Prix de prestige pour le fer à 65 %*	\$ US/tonne	20,00 \$

* Le prix de prestige correspond à 20 % du prix du concentré de fer à 62 %.

Estimation de ressources minérales

L'EEP est fondée sur un plan de mine dérivé des ressources minérales indiquées de la Zone Nord selon l'estimation du 9 juin 2022, décrite ci-dessous.

Tableau 2 – Estimation de ressources minérales utilisée dans l'évaluation économique préliminaire

Zone	Catégorie	Tonnage				Teneur de tête								Concentré
		Roche (Mt)	Fe récup. (%)	Poids récup. (%)	Concentré (Mt)	Fe ₂ O ₃ (%)	Fe (%)	Fe ₃ O ₄ (%)	V ₂ O ₅ (%)	TiO ₂ (%)	MgO (%)	SiO ₂ (%)	S (%)	Fe (%)
Nord	Indiquée	559,3	72,05	29,21	163,4	37,70	26,35	28,20	0,21	1,10	19,78	25,13	1,12	65,00
	Présumée	470,5	72,97	27,39	128,9	34,90	24,40	26,41	0,18	1,32	19,79	27,91	0,49	65,00
Sud	Indiquée	119,2	82,04	26,85	32,0	30,43	21,27	25,64	0,17	1,49	24,09	24,43		65,00
	Présumée	76,2	81,38	25,23	19,2	28,83	20,15	24,11	0,13	1,46	22,39	23,14		65,00
Total	Indiquée	678,5	73,52	28,80	195,4	36,42	25,46	27,75	0,20	1,17	20,54	25,01		65,00
	Présumée	546,6	73,96	27,09	148,1	34,05	23,80	26,09	0,17	1,34	20,15	27,25		65,00

Notes accompagnant l'estimation de ressources minérales

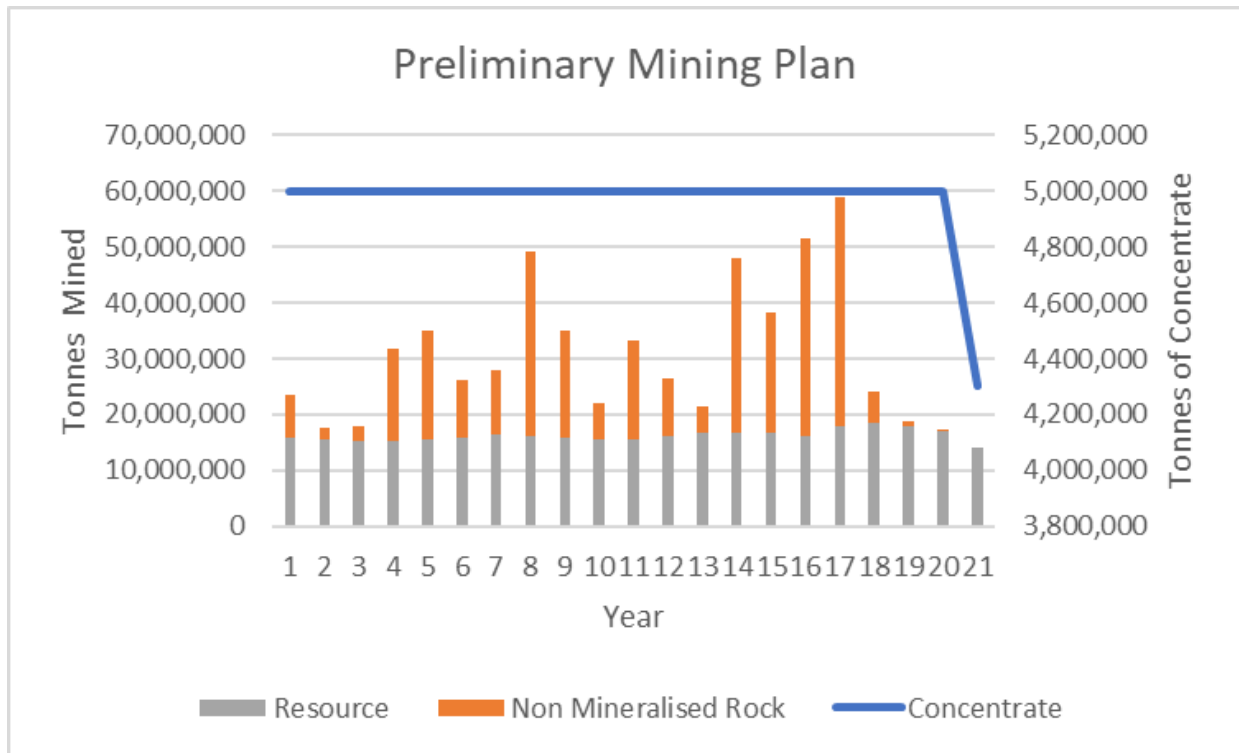
- Les personnes indépendantes et qualifiées qui ont produit l'estimation de ressources minérales conformément à la norme NI 43-101 sont Marina lund, géo., Carl Pelletier, géo., et Simon Boudreau, ing., tous trois d'InnovExplo, ainsi que Mathieu Girard, ing., de Soutex. La date d'entrée en vigueur est le 9 juin 2022.
- Ces ressources minérales ne constituent pas des réserves minérales, car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. L'estimation de ressources minérales suit les définitions des normes actuelles de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM).
- Les résultats ne sont pas dilués et sont considérés pouvoir raisonnablement servir pour une éventuelle extraction économique en appliquant des volumes limités à tous les blocs à l'aide du logiciel Whittle et des teneurs de coupure pour une potentielle méthode d'extraction à ciel ouvert.
- L'estimation englobe deux gisements (nord et sud), sous-divisés en huit zones individuelles (sept pour le nord, une pour le sud).
- Aucun plafonnement de qualité élevée n'a été appliqué.
- L'estimation a été réalisée à l'aide de modèles de sous-blocs dans le logiciel GEOVIA Surpac 2021.
- L'interpolation des teneurs a été réalisée avec la méthode ID2 sur des composites de 4 m dans le gisement nord et sur des composites de 10 m dans le gisement sud.
- La densité des zones minéralisées a été interpolée avec la méthode ID2. Lorsqu'aucune analyse de la densité n'était disponible, la valeur de la densité a été estimée par régression linéaire avec l'analyse de l'oxyde de fer (Fe₂O₃). Pour les matières non minéralisées, on a attribué une valeur de densité de 2,8 g/cm³ (anorthosite et volcanique), 3,5 g/cm³ (formation de dépôts sulfures massifs) et 2,00 g/cm³ (morts-terrains).
- L'estimation de ressources minérales est classée comme « indiquée » et « présumée ». La catégorie « présumée » est définie par un minimum de deux (2) puits de forage pour les zones où l'espacement des forages est inférieur à 400 m et où une continuité géologique et de teneur raisonnable a été démontrée. La catégorie « indiquée » est définie par un minimum de trois (3) puits de forage dans les zones où l'espacement des forages est inférieur à 200 m et où une continuité géologique et de teneur raisonnable a été démontrée. Des limites de découpage ont été utilisées pour la classification en fonction de ces critères.
- L'estimation de ressources minérales est localement limitée par une méthode d'extraction à ciel ouvert, avec un angle de pente du sous-sol rocheux de 50° et un angle de pente des morts-terrains de 30°. Elle est présentée à une teneur de coupure arrondie de 2,30 % de récupération du poids. La teneur de coupure a été calculée pour le concentré à l'aide des paramètres suivants : redevances = 3 %; coût de l'exploitation minière = 3,30 \$ CA; coût de l'exploitation des morts-terrains = 2,45 \$ CA; coût du traitement = 3,62 \$ CA; frais d'administration = 0,75 \$ CA; frais de vente = 58,36 \$ CA; prix du fer = 190 \$ CA/tonne; taux de change entre le dollar américain et canadien = 1,3; taux de récupération = 100 % (concentré). Les teneurs de coupure doivent être réévaluées en tenant compte des futures conditions du marché (prix des métaux, taux de change, coûts d'exploitation minière, etc.).
- Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier le plus près, conformément aux recommandations de la norme NI 43-101, et toute divergence entre les totaux est due à ces arrondissements.
- Les auteurs n'ont connaissance d'aucun problème connu en matière d'environnement, de permis, de droit, de titre, de fiscalité, de politique sociale ou de marketing, ni d'aucun autre problème pertinent non signalé dans le rapport technique, qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation de ressources minérales.

Exploitation minière

La conception de la mine de cette EEP repose uniquement sur les ressources indiquées actuelles contenues dans la Zone Nord et suppose des techniques de mine à ciel ouvert standard de forage, de dynamitage et de transport. Voyager a élaboré un plan minier qui traite 341,5 millions de tonnes des ressources indiquées actuelles sur une durée de vie de 21 ans, avec un taux de recouvrement moyen de 0,87 pour 1. Les coûts d'exploitation sont estimés à 2,03 \$ US par tonne de matériau déplacé, ce qui tient compte des récentes pressions inflationnistes, comme l'augmentation du coût du carburant observée dans

le monde entier. La teneur de tête en soufre sera maintenue en dessous de 2,5 % et sera en moyenne inférieure à 1,5 %. Cela est facilement réalisable grâce à la pratique du contrôle de teneur de la mine pour maintenir un taux de fer supérieur à 65 % dans le concentré.

Figure 2 – Profil préliminaire de production de la mine au Mont Sorcier



Source : Voyager Metals

Métallurgie et traitement

Les résultats des essais réalisés jusqu'à présent ont indiqué qu'il est possible de produire un concentré de fer à 65 % à haute teneur avec magnétite et environ 0,52 % de V_2O_5 .

L'usine de traitement conçue pour le Mont Sorcier devrait être conforme aux projets similaires en cours de production à l'échelle locale et mondiale, et utiliser des équipements et des technologies standard. On prévoit dans l'EEP un circuit classique de concassage et de broyage, avec trois étapes de séparation magnétique à faible intensité. En plus du diagramme précédemment envisagé, cette EEP inclut un circuit de flottation inverse, ajouté pour que le concentré ait une teneur en soufre d'environ 0,1 %, ce qui permet sa vente en Europe et en Chine. Les premiers résultats des essais confirment la viabilité de l'élimination du soufre. Cet ajout et la mise à jour des tailles d'équipement utilisées dans l'EEP pour répondre aux essais métallurgiques et au nouveau bilan de masse sont prévus dans le cadre de l'étude de faisabilité en cours et seront développés et optimisés dans celle-ci, dont l'achèvement est prévu au premier trimestre 2023.

Infrastructure

Le site bénéficie d'un accès à des routes praticables par tous les temps, à de l'eau, à de l'énergie hydroélectrique peu coûteuse et à une capacité ferroviaire suffisante pour soutenir la réalisation du projet avec des besoins en capitaux en infrastructure modestes. L'EEP intègre les dépenses requises pour les infrastructures supplémentaires, notamment les bâtiments auxiliaires, le raccordement au réseau électrique et les installations ferroviaires de chargement sur le site de la mine et de déchargement au port de Saguenay. Cela comprend également une nouvelle boucle ferroviaire à la mine pour améliorer l'efficacité du chargement et un nouvel embranchement ferroviaire pour relier la ligne principale au port de Saguenay. Pour l'EEP, il a été supposé que la totalité du concentré produit soit transportée par la voie ferrée jusqu'au port de Saguenay, pour être ensuite expédiée en Chine ou en Europe. Étant donné la proximité de Chibougamau, aucun camp permanent n'est pas nécessaire pour la main-d'œuvre permanente prévue.

En outre, le projet comprendra également de nouvelles installations de gestion des résidus au nord de la mine à ciel ouvert. L'emplacement d'une décharge de roches non minéralisées sera déterminé après

consultation des parties prenantes locales et après des travaux d'ingénierie et de conception supplémentaires.

Coûts en capital

Les coûts en capital initiaux sont estimés dans l'EEP à 574 M\$ US, conformément aux exigences de l'Association for the Advancement of Cost Engineering (AACE), selon sa pratique recommandée numéro 18R-97 de classe 5 de son système international de classification d'estimation des coûts, avec un délai de rentabilité évalué à moins de deux ans et un taux de rendement interne (TRI) après impôt calculé à 43 %. Les coûts en capital initiaux ont été pris en considération pour tenir compte des pressions inflationnistes actuelles, des changements prévus dans la taille de l'équipement, de l'augmentation de la longueur de l'embranchement ferroviaire, des coûts estimés pour la construction des logements et de l'ajout du circuit de flottation inverse à l'usine de traitement. L'étude de faisabilité actuellement en cours prévoit la réalisation de nombreuses études de compromis, la création d'une liste de nouveaux équipements de traitement et des fiches techniques associées, et l'obtention de demandes de prix afin d'augmenter la confiance et la précision de l'estimation de l'EEP.

Les estimations de coûts en capital de l'EEP comprennent 15 % pour les imprévus relatifs à l'équipement minier et les coûts indirects, et 30 % pour ceux relatifs à l'usine et aux infrastructures.

Tableau 3 – Estimation de coûts en capital utilisée dans l'évaluation économique préliminaire

Zone	Description	M\$ US
1	Usine de traitement	175,3
2	Infrastructure	154,2
3	Exploitation minière	48,4
4	Coûts indirects	78,3
	COÛT TOTAL ESTIMÉ	456,2
	Éléments imprévus 1 et 2 à 30 %	98,8
	Éléments imprévus 3 et 4 à 15 %	19,0
	TOTAL GÉNÉRAL	574,0

Le réinvestissement de maintien est estimé à environ 2,2 \$ US par tonne sur la durée de vie de la mine et est principalement lié au remplacement de l'équipement et au relèvement des bassins de retenue des résidus pendant l'exploitation.

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation pour la durée de vie de la mine sont estimés à 66,23 \$ US par tonne expédiée vers la Chine. Cette valeur a été comparée aux coûts réels des exploitants dans la région.

Tableau 4 – Estimation de coûts d'exploitation utilisée dans l'évaluation économique préliminaire

Coûts d'exploitation		
Coûts d'exploitation sur site	\$ US/tonne	21,9 \$
Total des coûts d'exploitation sur site	\$ US/tonne	21,9 \$
Redevances	\$ US/tonne	4,1 \$
Coûts totaux au comptant	\$ US/tonne	26,0 \$
Réinvestissement de maintien	\$ US/tonne	2,2 \$
Coûts de toutes les activités de soutien	\$ US/tonne	28,2 \$
	\$ US/tonne métrique sèche	
Transport ferroviaire (franco à bord au port)	de concentré	18,0 \$
Coût de transport vers la Chine par voie maritime (coût et fret vers la Chine)	\$ US/tonne métrique sèche de concentré	20,0 \$
Coût et fret vers la Chine pour les ventes en \$ US/tonne		66,23 \$

Remarque : Voir la section sur les mesures non conformes aux International Financial Reporting Standards (IFRS) fournies à titre d'information supplémentaire que la direction estime pouvoir être utile aux investisseurs.

Redevances et taxes supposées

Trois redevances sont actuellement applicables au projet défini dans l'EEP :

- Redevance sur les bénéfices nets de 10 % aux gouvernements fédéral et provincial;
- Redevance brute sur la production future de métaux de 2 % à Mines indépendantes Chibougamau;
- Redevance brute sur les métaux de 1 % à Entreprises minières Globex inc.

Pour l'EEP, un modèle simple après impôt a été établi pour le projet Mont Sorcier en attendant une étude future détaillée. Tous les coûts sont exprimés en la valeur de dollar américain de 2022, sans tenir compte de l'inflation ou de la hausse qui n'ont pas déjà été incorporées, et en utilisant un taux de change avec le dollar canadien de 1,30. Le projet Mont Sorcier est soumis à trois niveaux d'imposition, soit l'impôt fédéral sur le revenu, l'impôt provincial sur le revenu et l'impôt minier provincial :

- Impôt minier du Québec selon la méthode de la valeur de production à la tête du puits;
- Taux d'imposition sur le revenu de 26,5 % (fédéral et provincial combinés).

Les taux d'imposition des sociétés actuellement applicables sur la durée d'exploitation sont de 15,0 % du revenu imposable à l'échelle fédérale et de 11,5 % à l'échelle provinciale. Les taux d'imposition marginaux applicables en vertu de la réglementation sur l'impôt minier récemment adoptée au Québec dépendent de la marge bénéficiaire. Dans l'EEP, on considère que le traitement du concentré de fer sur le site de la mine pourrait permettre d'appliquer le taux d'indemnité de 10 % pour le traitement. Les impôts réels à payer seront influencés par les activités de la société, la rentabilité et les avantages fiscaux actuels et futurs qui n'ont pas été pris en considération.

L'effet combiné sur le projet des trois niveaux d'imposition, y compris les éléments décrits ci-dessus, est un taux d'imposition effectif cumulé approprié de plus de 30 %, en fonction des profits anticipés. Il est prévu, selon les suppositions projetées actuelles, que la société verse environ 1,8 milliards \$ US en paiements d'impôts directs aux gouvernements provincial et fédéral pendant la durée de vie de la mine, si l'on se fie aux coûts d'exploitation et aux coûts des matières premières présumés utilisés dans l'EEP.

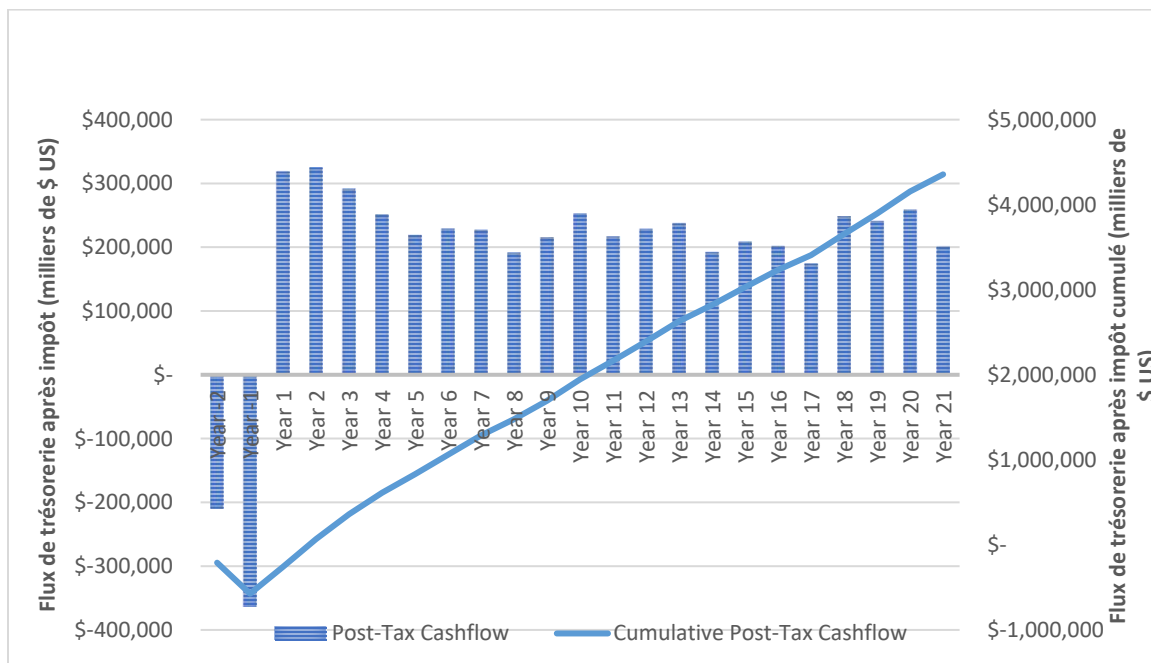
Données économiques globales du projet

Dans l'ensemble, le projet présente des résultats économiques robustes pour un plan minier préliminaire n'utilisant que les ressources indiquées de la zone nord et laisse un potentiel de croissance important grâce à la conversion des ressources présumées à l'avenir :

- Valeur actualisée nette après impôt au taux d'actualisation de 8 % de 1,6 milliard \$ US et TRI de 43 %;
- Durée de vie potentielle de la mine de 21 ans, avec un flux de trésorerie après impôt positif à partir de la première année d'exploitation;
- Flux de trésorerie disponible après impôt estimé à environ 235 M\$ US par an sur une durée de vie de la mine de 21 ans.

Il existe un potentiel d'amélioration de la valeur du projet global grâce à la mise à niveau future des ressources présumées de la zone nord (507 millions de tonnes) et à l'exploitation potentielle des ressources indiquées (119 millions de tonnes) et présumées (76 millions de tonnes) de la Zone Sud, ce qui devrait améliorer la rentabilité en augmentant la durée de vie globale de la mine ou ouvrir la possibilité d'une expansion future de la capacité de production.

Figure 3 – Flux de trésorerie après impôt estimé (en \$ US)



Source : Voyager Metals

Sensibilités

Le tableau ci-dessous met en évidence la principale sensibilité de la valeur actualisée nette au prix du métal, puis aux coûts d'exploitation et enfin aux coûts en capital.

Tableau 5 – Sensibilités estimées pour les principaux facteurs de la valeur actualisée nette déterminés dans l'EEP

	-10 %	Référence	+10 %	Changement par ±10 %
Prix du métal pour le fer à 62 %	1259 M	1607 M	1956 M	348 M
Coûts d'exploitation	1678 M	1607 M	1537 M	71 M
Coûts en capital	1649 M	1607 M	1566 M	41 M

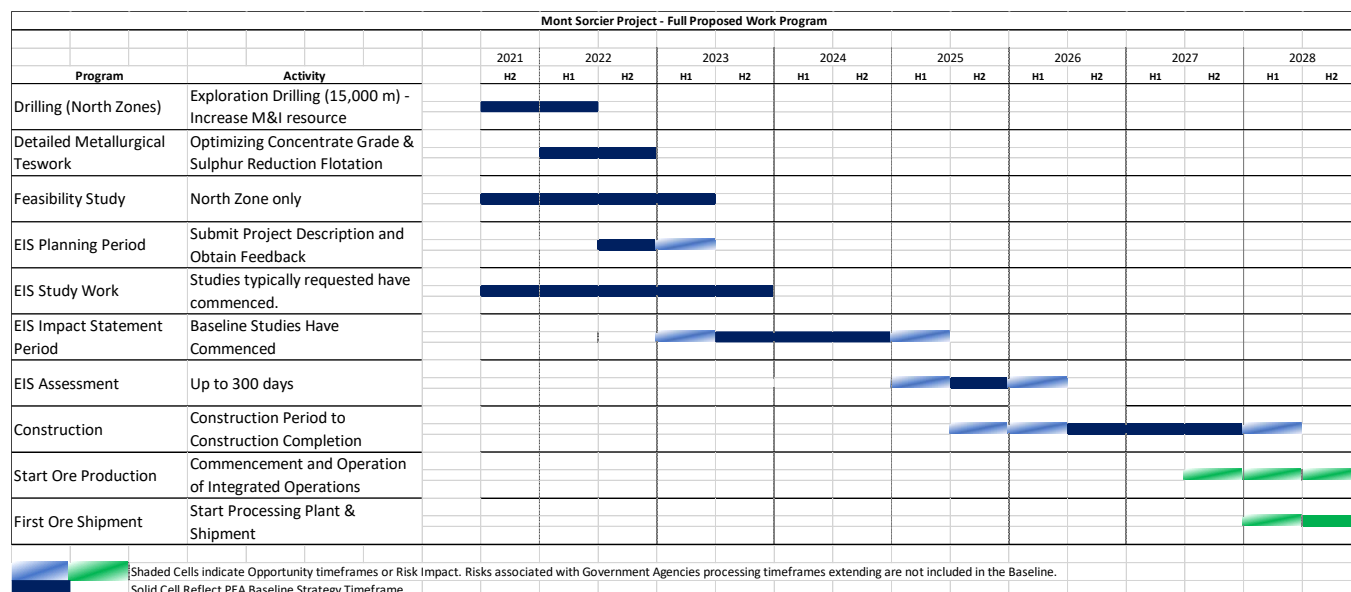
*À noter qu'il peut y avoir des inexactitudes, car les chiffres sont arrondis au million de dollars américains le plus proche. *

Programme d'exploitation proposé

À la lumière des solides résultats de l'EEP, la société a choisi de poursuivre l'exploitation de la Zone Nord telle qu'elle a été définie, plutôt que de l'exploiter en même temps que la Zone Sud, comme cela avait été envisagé précédemment. La société est en train d'élaborer un plan d'exploitation et un budget détaillé afin de déterminer les besoins pour qu'une décision de réalisation du projet Mont Sorcier soit prise dans le cadre de l'étude de faisabilité en cours.

Cette étude de faisabilité reste en voie d'être terminée pour le premier trimestre 2023. Bien que les détails doivent encore être finalisés, une décision sur la construction pourrait être prise comme indiqué ci-dessous, en fonction de l'estimation actuelle du processus d'obtention des permis et des approbations. La construction pourrait commencer à la fin de 2025 et la production initiale pourrait avoir lieu en 2027, selon le processus d'obtention des permis. Ce calendrier actualisé tient compte d'un délai plus prudent que prévu pour ce processus. Le plan de production est présenté ci-dessous.

Figure 4 – Estimation de plan de production adoptée dans l'évaluation économique préliminaire



Source : Voyager Metals

Il est important de noter que le délai pour la décision sur l'évaluation fédérale des répercussions est le chemin critique et le risque le plus élevé pour le programme proposé. Les premières discussions avec les agences fédérales et provinciales ont commencé.

Avec l'achèvement récent de l'estimation de ressources minérales pour soutenir le plan minier préliminaire, les travaux ci-dessous sont maintenant en cours et devraient être intégrés à l'étude de faisabilité.

- Entreprendre d'autres essais métallurgiques pour déterminer les caractéristiques du concentré final afin d'optimiser les spécifications du produit final et d'améliorer la récupération globale en fonction de détails précis sur les ressources et le programme de la mine.
- Définir la réserve minière.
- Établir un rapport sur les études environnementales de référence.
- Commencer au troisième trimestre 2022 les discussions officielles avec les Premières Nations et les groupes communautaires locaux pour négocier une entente sur les répercussions et les avantages.
- Commencer le processus d'obtention des permis requis.
- Accroître la capacité de gestion et d'exploitation grâce à l'ajout de spécialistes clés et d'une équipe chargée de l'engagement de la communauté locale.
- Effectuer les négociations sur le financement du projet.

Études environnementales, permis et répercussions sociales ou communautaires

WSP Golder (Québec) a été engagé pour gérer les travaux relatifs aux études, à l'obtention des permis et aux évaluations des répercussions. Les études préliminaires ont commencé et, à ce stade, aucune lacune grave n'a été trouvée. WSP Golder (Québec) a déterminé que le processus fédéral d'évaluation d'impact était l'activité critique pour laquelle les délais pouvaient s'étendre au-delà du plan d'exploitation actuel. Voyager a engagé les chefs de file et des gestionnaires de dossiers ont été désignés.

En outre, les discussions avec la communauté et les parties intéressées et concernées continueront dans l'avenir : il y aura sans aucun doute un effet sur les améliorations apportées à l'EEP actuelle, qui répondent à toutes les préoccupations et sont nécessaires pour que le projet puisse passer à l'étape de la construction.

Divulgence technique

Le lecteur est informé que l'EEP résumée dans le présent communiqué de presse vise uniquement à fournir un examen initial général du potentiel du projet et des options de conception. Le plan de mine et le modèle économique qui s'y trouvent comprennent de nombreuses hypothèses. Lorsqu'il est fait référence à des ressources minérales présumées, celles-ci sont considérées comme trop spéculatives pour être utilisées dans une analyse économique, sauf dans les cas prévus par la norme NI 43-101 dans les études de l'EEP. L'EEP résumée dans le présent document est fondée uniquement sur les ressources minérales indiquées et non sur des ressources minérales présumées. Il n'y a aucune garantie que les données économiques du projet décrites seront atteintes.

Voyager publiera dans les 45 jours un rapport technique préparé conformément à la norme NI 43-101 qui documente l'EEP et soutient la présente divulgation.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué de presse peut faire référence au BAIIA, aux coûts au comptant, au flux de trésorerie disponible et à d'autres mesures de ce type, qui sont toutes non conformes aux IFRS et n'ont aucune signification normalisée en vertu de celles-ci. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

La direction utilise le BAIIA, les coûts au comptant, le flux de trésorerie disponible et d'autres mesures similaires comme mesures du rendement de l'exploitation pour aider à évaluer la capacité de la société à générer des liquidités au moyen du flux de trésorerie d'exploitation pour financer les besoins futurs en fonds de roulement et les futures dépenses en capital, ainsi que pour aider à comparer la performance financière d'une période à l'autre de façon cohérente. La société estime que ces mesures sont utilisées par les investisseurs et les autres utilisateurs de ses états financiers et qu'elles leur sont utiles pour évaluer le rendement de l'exploitation et de la trésorerie de la société, car elles permettent d'analyser ses résultats financiers sans tenir compte des éléments exceptionnels, hors trésorerie et autres éléments non essentiels, qui peuvent varier considérablement d'une société et d'une période à l'autre.

La société calcule le BAIIA en soustrayant les dépenses d'exploitation et les redevances au revenu net de fonderie.

La société définit le flux de trésorerie disponible comme une mesure de sa capacité à générer et à gérer des liquidités. Il est calculé en soustrayant les dépenses en capital et les paiements de location aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (conformément aux IFRS).

Déclarations de personnes qualifiées

L'EEP et les autres informations scientifiques et techniques contenues dans le présent communiqué de presse ont été préparées par diverses « personnes qualifiées », conformément aux exigences réglementaires du Canada énoncées dans la norme NI 43-101. Le contenu portant sur la géologie, le gisement, l'échantillonnage, le forage, l'exploration, l'assurance et le contrôle de la qualité, et les ressources minérales a été revu et approuvé par ces personnes : Marina Lund, membre de l'Ordre des géologues du Québec (numéro 1525), de l'Association of Professional Geoscientists of Ontario (numéro 3123) et de la Northwest Territories and Nunavut Association of Professional Engineers and Professional Geoscientists (numéro L4431); Carl Pelletier, membre de l'Ordre des géologues du Québec (numéro 384), de l'Association of Professional Geoscientists of Ontario (numéro 1713), de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of British Columbia (numéro 43167), de la Northwest Territories Association of Professional Engineers and Geoscientists (numéro L4160) et de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole; et, relativement au traitement des minerais et aux méthodes d'essai et de récupération métallurgiques, Mathieu Girard, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec

(numéro 106546). Ce sont toutes des personnes qualifiées indépendantes, conformément à la définition dans la norme NI 43-101.

L'information technique sur le plan minier préliminaire contenue dans ce communiqué de presse a été examinée et approuvée par Pierre-Jean Lafleur, ing., membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui est une personne qualifiée non indépendante en ce qui concerne le projet Mont Sorcier de la société, conformément à la définition de la norme NI 43-101.

Les informations techniques sur l'infrastructure, les coûts d'exploitation minière, la réalisation du projet et les modèles financiers contenues dans ce communiqué de presse ont été examinées et approuvées par Clinton Swemmer, ing., membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, qui est une personne qualifiée non indépendante en ce qui concerne le projet Mont Sorcier de la société, conformément à la définition dans la norme NI 43-101.

Présentation de Voyager Metals Inc.

Voyager Metals Inc. est une société d'exploration minière dont le siège social est situé à Toronto, au Canada. La société se concentre actuellement sur l'avancement de son projet de minerai de fer magnétite riche en vanadium du Mont Sorcier, situé tout près de Chibougamau, au Québec.

Au Mont Sorcier, le projet de Voyager avance rapidement vers les études de faisabilité et l'obtention de permis. Le projet dispose actuellement de ressources indiquées de 679 millions de tonnes avec 27,8 % de magnétite et 0,20 % de V_2O_5 , et il serait possible de produire 195 millions de tonnes de concentré de magnétite, avec au moins 65 % de fer et 0,52 % de V_2O_5 et une ressource inférée de 547 millions de tonnes avec 26,1 % de magnétite et 0,17 % de V_2O_5 , qui permettrait de produire 148 millions de tonnes de concentré de magnétite, avec au moins 65 % de fer et 0,52 % de V_2O_5 .

Pour en savoir plus au sujet de Voyager, veuillez consulter le site Internet de la société : voyagermetals.com/fr.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOYAGER METALS INC.

Cliff Hale-Sanders
Président-directeur général
Tél. : 1-416-819-8558

Nicholas Campbell, analyste financier agréé
Directeur, Développement de l'entreprise
Tél. : 1-905-630-0148

csanders@voyagermetals.com

ncampbell@voyagermetals.com

info@voyagermetals.com

<https://voyagermetals.com/fr/>

Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels

Ce communiqué de presse contient des énoncés prévisionnels ou de l'information prospective (collectivement appelés « énoncés prévisionnels ») qui comportent nécessairement une certaine quantité de risques et d'incertitudes. Les énoncés prévisionnels ne sont pas des faits historiques; ils sont généralement, bien que pas systématiquement, identifiés par l'utilisation de termes prospectifs comme « planification », « attentes », « budget », « prévision », « estimation », « orientation », « aperçu », « intention », « anticipation », « supposition » ou d'autres termes apparentés, ou par l'utilisation du mode conditionnel (« pourrait », « aurait ») par rapport à des mesures qui seraient prises, des événements qui surviendraient ou des résultats qui seraient obtenus dans l'avenir. Par ailleurs, la forme négative de tels énoncés est également prévisionnelle. Les énoncés prévisionnels contenus dans ce communiqué de presse concernent, entre autres, les résultats futurs de l'exploration de la société. Les énoncés prévisionnels sont fondés sur certaines hypothèses clés et sur les opinions et estimations de la direction et des personnes qualifiées (dans le cas d'informations techniques et scientifiques) au moment où ils ont été formulés. Ils comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations de la société qui se concrétisent plus tard s'avèrent sensiblement différents de ceux énoncés ou sous-entendus par les énoncés prévisionnels. Ces facteurs, outre ceux déjà abordés dans le présent communiqué, comprennent notamment l'absence de garantie que la société convertira une portion considérable de la zone nord en ressources mesurées ou indiquées pour soutenir la prochaine étude de faisabilité, de même que les facteurs de risque énoncés ou évoqués dans le rapport de gestion de la société, à la section des facteurs de risque et à celle sur les énoncés prévisionnels et l'utilisation d'estimations. Cette dernière donne davantage d'information sur les estimations de matériaux menant à la formulation des énoncés prévisionnels et sur les facteurs de risque qui pourraient occasionner une différence entre les matériaux indiqués dans ces énoncés et ceux indiqués à différents moments dans d'autres documents soumis à l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et sur le site du SEDAR, à www.sedar.com.

Le lecteur est averti que la liste qui précède n'est pas exhaustive : d'autres facteurs ou hypothèses auraient pu être utilisés. Bien que la société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux décrits dans les énoncés prévisionnels, d'autres facteurs pourraient occasionner des

mesures, des événements ou des résultats imprévus. Rien ne garantit que les énoncés prévisionnels se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prévisionnels de la société représentent les attentes actuelles concernant des événements futurs et ne sont valables qu'à la date des énoncés en question. Sauf si la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels si les circonstances, ou les estimations ou opinions de la direction venaient à changer. Le lecteur est donc invité à ne pas leur accorder une confiance excessive.

LA BOURSE DE CROISSANCE TSX ET SON FOURNISSEUR DE SERVICES DE RÉGLEMENTATION (TEL QUE CE TERME EST DÉFINI DANS LES POLITIQUES DE LA BOURSE DE CROISSANCE TSX) N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À LA PERTINENCE OU À L'EXACTITUDE DES PRÉSENTES.